

PRÉFECTURE DE LA **R**ÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**CULTURELLES

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L' **A**RGHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

2013

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET
DE LA COMMUNICATION
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui,
dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

*Ce volume diffusé à titre gratuit ne peut être vendu.
Sa reproduction sur tout support – même partielle – est soumise à autorisation
du Ministère de la Culture (DRAC-PACA).*

Illustration de couverture, de gauche à droite :

- 1. Marseille - MuCEM, dolium antique découvert sur le plateau de Valensole
(Alpes-de-Haute-Provence)*
- 2. Marseille - « Jardin des vestiges/port antique » avec vue de la nouvelle façade
du musée d'Histoire (architecte R. Carta)*
- 3. Arles - musée départemental de l'Arles antique : nouvelle salle
Clichés Michel Olive / Christian Hussy
Montage : Michel Olive*

*Coordination et relecture : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Tableaux et bibliographie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Saisie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni et auteurs
Mise en page : Armelle Guilcher, Mireille Pagni
Traitement des illustrations d'après les documents
fournis par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive
Impression : Groupe Horizon – 13420 Gémenos*

ISSN 1240-8662 © 2014

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 1 3

Préface

9

Avant-propos

11

Résultats scientifiques significatifs

13

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

15

Travaux et recherches archéologiques de terrain

17

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

17

Tableau des opérations autorisées	17
Carte des opérations autorisées	18
Allemagne-en-Provence. Notre-Dame	19
Céreste. Route du Pont romain	19
Fontienne. Roche et Florimonde	21
Forcalquier. Couvent des Cordeliers	21
Oraison. La Grande Bastide	22
Peyruis. La Cassine	23
Riez. Collège Maxime Javelly	23
Riez. Immeubles 1 et 3 de la Grand'Rue	25
Saint-Vincent-sur-Jabron. Aubard-Les Blanchons	26
Sisteron. Rue du Grand Couvert	26
Sisteron. Avenue de la Libération	27

HAUTES-ALPES**29**

Tableau des opérations autorisées	29
Carte des opérations autorisées	30
La Bâtie-Montsaléon. Clot de la Garène	31
Chabestan. Champ Crose	31
Chorges. Territoire communal	31
Chorges. <i>Via Domitia</i>	32
Chorges. Place du Fort	33
Embrun. Espace urbain : containers enterrés	33
Gap. Route de Chabanas	33
Gap. Îlot carré de l'Imprimerie, phase 1	34
La Grave. Cristallières du plateau d'Emparis, les lacs Cristallins	34
Montmaur. Maison Fugier / Tour nord-ouest du château	35
Saint-Chaffrey. Chapelle Saint-Arnould	36
Saint-Martin-de-Queyrières. La Vignette	37
Saint-Véran. Mine de cuivre des Clausis	37
Parc National des Écrins. Abri des Écrins	38

ALPES-MARITIMES**41**

Tableau des opérations autorisées	41
Carte des opérations autorisées	42
Projet collectif de recherche. « <i>Antipolis</i> , des origines au royaume des Francs (VI ^e s. av. n. è. / VI ^e s. de n. è.) »	43
Grasse. Îlot des Moulinets	44
Grasse. Médiathèque Charles Nègre	44
Menton. Jardin de la villa Maria Serena	45
Nice. Grotte du Lazaret	46
Nice. Saint-Isidore : vallon Obscur	48
Projet collectif de recherche. « Histoire et archéologie de la colline de Cimiez à Nice »	49
Projet collectif de recherche. « La colline du Château à Nice »	51
Nice. 20 rue Fodéré	54
Tende. Minière de Vallauria	55
Tende. Région du mont Bego	56
Valbonne. Route des Lucioles	57
Vence. Place Anthony Mars	58
Èze, Nice, La Trinité, Villefranche-sur-Mer. Plateau de Justice	58
Antibes, Biot, Vallauris. Tracé Bustram	60
Projet collectif de recherche. « <i>Alpi Marittime</i> »	60

BOUCHES-DU-RHÔNE**63**

Tableau des opérations autorisées	63
Carte des opérations autorisées	64
Aix-en-Provence. Actualité de la recherche	67
Aix-en-Provence. 8 avenue Henri-Pontier	69
Aix-en-Provence. Office de Tourisme / place de la Rotonde	69
Aix-en-Provence. Centre-ville, containers enterrés	71
Aix-en-Provence. Passage Agard	72

Aix-en-Provence. Établissement scolaire Sainte-Catherine de Sienne	73
Aix-en-Provence. Église de la Madeleine	74
Aix-en-Provence. Institut d'Études Politiques, 19-21 rue des Guerriers	76
Aix-en-Provence. Centre-ville	77
Aix-en-Provence. La Calade	78
Aix-en-Provence. 245 avenue Gaston Berger	78
Aix-en-Provence. Quartier des Trois Sautets, oratoire Sainte-Marie	79
Aix-en-Provence. Bigaron, extension du centre pénitentiaire, tranche 2	80
Aix-en-Provence. Quartier Subreville	81
Projet collectif de recherche. « Aix-en-Provence, Entremont »	82
Alleins. Quartier Sainte-Anne	83
Arles. Hôtel du Cloître, cour de la Prévôté	83
Arles. Rue du Cloître, hôtel du Cloître	83
Arles. Cour est du Presbytère, cloître Saint-Trophime	84
Arles. Enclos Saint-Cézaire	86
Arles. Verrerie de Trinquetaille	87
Arles. Saint-Genest, rue du Maréchal Galliéni	89
Arles. Rue Jean Giono, tranche 2	91
Arles. ZAC des Minimes	91
Arles. Ségonal des papeteries Étienne	91
Arles. Cloître de l'abbaye Notre-Dame de Montmajour	92
Arles. La montille d'Ulmét, Camargue	93
Belcodène. Diffuseur de l'A 52	94
Bouc-Bel-Air. Antennes 18 à 20 du réseau Étoile	95
Châteauneuf-les-Martigues. Les Fourneillers	95
Châteauneuf-les-Martigues. Chemin de la Bastide Neuve	96
Châteauneuf-les-Martigues. Rue de Patafloux	96
Châteauneuf-les-Martigues. Quartier de l'Afferage	96
Cuges-les-Pins. ZAC des Vigneaux	97
Cuges-les-Pins. Prieuré	98
Fontvieille. Projet collectif de recherche « Les monuments mégalithiques... »	99
Fontvieille. Le Castelet et ses environs	100
Fontvieille. La Calade	100
Fontvieille. Prieuré Saint-Peyre d'Entremont	101
Fontvieille. Castrum de Montpaon	102
Fos-sur-Mer. Chapelle Notre-Dame de la Mer	103
Gardanne. 9874 route de Mimet - rue de la Reine Jeanne	105
Gémenos. Quartier Saint-Jean de Garguier	105
Gémenos. 591 chemin de la République	107
Gémenos. Chemin Saint-Jean de Garguier	108
Istres. Chemin de Saint-Jean	108
Marseille. Grotte Cosquer	108
Marseille. 72 rue Sainte (1 ^{er})	110
Marseille. Pôle Korsec (1 ^{er})	110
Marseille. 17-21 rue Duverger (2 ^{ème})	110
Marseille. 33 montée des Accoules / impasse Fonderie Vieille (2 ^{ème})	111
Marseille. Îlot Fauchier (2 ^{ème})	111
Marseille. 11 rue de Verdun (5 ^{ème})	112
Marseille. Est du stade Vélodrome, secteur Teisseire, tranche 1 (8 ^{ème})	112
Marseille. Abords du stade Vélodrome, secteur Huveaune / Michelet, tranches 2 et 3 (8 ^{ème})	113
Marseille. Métro Bougainville-Capitaine Gèze, cimetière Petites Crottes, tranche 1 (15 ^{ème})	114

Projet collectif de recherche. « Archéologie urbaine à Marseille : publication des fouilles récentes »	115
Martigues. Jonquières, boulevard Richaud / cours du 4 Septembre / esplanade des Belges / place des Martyrs	116
Martigues. Ferrières, 10 avenue Kennedy	117
Martigues. Ponteau, chemin de la plaine Saint-Martin	119
Martigues. Ponteau	122
Martigues. Jonquières, route des Laurons, poste de relevage	123
Martigues. La Couronne, carrière de l'Arquet	123
Miramas. Déviation (1) RN 569 Miramas / Grans	124
Miramas. Impasse Suffren	126
Port-de-Bouc. Mas de l'Hôpital	127
Le Puy-Sainte-Réparate. La Quille	128
Puyloubier. Croix de Maunier	130
Rousset. Favary	130
Le Rove. Chemin des Héritages	130
Saint-Mitre-les-Remparts. Saint-Blaise, « église B »	131
Saint-Mitre-les-Remparts. Saint-Blaise, « tumulus de cendres »	132
Saint-Rémy-de-Provence. ZAC d'Ussol	134
Saint-Rémy-de-Provence. 2 boulevard Marceau	135
Saint-Victoret. ZAC de l'Empallières	136
Simiane-Collongue. Route de la Gare, lieu-dit Rajol	136
Vernègues. Cazan, Clos du Moulin	136
Vernègues. L'Héritière, route de Cazan	138
Vernègues. Les Carlats II	138
Vernègues. Avalon	138
Gignac-la-Nerthe et Marignane. Quartier Bricard-Raphelle	138
Jouques, Peyrolles-en-Provence et Aix-en-Provence. L'aqueduc romain de Traconnade	139
Beaurecueil, Saint-Antonin et Le Tholonet. L'aqueduc romain	140

VAR	143
------------	------------

Tableau des opérations autorisées	143
Carte des opérations autorisées	145
Bagnols-en-Forêt. Zacharie	147
Bargème. Territoire communal	147
La Bastide. Territoire communal	147
Baudinard-sur-Verdon. Réseau des grottes de l'Église	148
Brignoles. Chemin de Gigéri : la Tour 2	148
Brignoles. Abords du cours de la Liberté (tranches 1 et 2)	149
Brignoles. La Constance	150
La Cadière-d'Azur. Saint-Côme	151
Le Castellet. Le Galantin	151
La Celle. Territoire communal	152
Châteauevert. Territoire communal	153
Comps-sur-Artuby. Les Prés de Laure	154
La Crau. Le Collet Long	156
Cuers. Pas Redon / Écoles	158
La Farlède. Projet de centralité : tranche 2	158
Fréjus. Butte Saint-Antoine	160
Fréjus. Îlot Camelin	162
Fréjus. Impasse Roscius	163
Fréjus. Galliéni / Valescure	164

Fréjus. Reydisart	165
Fréjus. Impasse du docteur Turcan	165
Fréjus. La Madeleine / Les Horts	165
La Garde. La Grande Chaberte	166
Grimaud. Domaine des Couzes	167
Hyères. Olbia-de-Provence / parking du bord de mer	168
Méounes-les-Montrieux. Planesselve	168
Méounes-les-Montrieux. Les Morières	169
Le Muy. Les Vaugreniers	169
Ollioules. Technopole de la Mer : tranche 2	170
Ollioules. Rue Jean-Jacques Rousseau	170
Ollioules. Château	170
Pignans. La Recluse	171
Plan-d'Aups. Saint-Jaume	171
Saint-Tropez. Saint-Roch	171
Sanary-sur-Mer. Ancien chemin de Toulon	172
Seillons-Source-d'Argens. Chemin des Aires	172
La Seyne-sur-Mer. Corniche du Bois sacré	172
Sillans-la-Cascade. Bastidon	172
Toulon. Îlot Cathédrale	173
Toulon. Îlot Baudin : tranche 2	173
Tourrettes. La Blacassière Sud	174
Tourves. Ferréols	174
Trigance. Saint-Julien	176
Villecroze. Territoire communal	176
Collobrières / Pignans. Crête des Martels	176
Carcès / Brignoles. Réseaux Carcès A et Brignoles B	177

VAUCLUSE	179
-----------------	------------

Tableau des opérations autorisées	179
Carte des opérations autorisées	180
Apt. Ancienne caserne des pompiers	181
Bollène. Chemin du Barry	182
Cadenet. Castellar : partie nord du site	182
Carpentras. Parking de l'Observance	184
Carpentras. Rue Plan Porte d'Orange / Rue Archier	185
Carpentras. Rue des Halles / Rue Archier	187
Carpentras. Hôtel-Dieu	188
Caumont-sur-Durance. Chemin du Clos des Serres	189
Cavaillon. Avenue Prosper Mérimée	189
Cavaillon. Place Philippe de Cabassole	190
Entrechaux. Grand Abri aux Pucés	191
Goult. Ponty Nord	192
Projet collectif de recherche. «L'Isle-sur-la-Sorgue et son territoire de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge»	193
L'Isle-sur-la-Sorgue. Tour d'Argent : immeuble Bon Juge	195
L'Isle-sur-la-Sorgue. Tour d'Argent : discothèque du Lido	196
L'Isle-sur-la-Sorgue. Tour d'Argent : hôtel de Brancas-Villars	197
L'Isle-sur-la-Sorgue. Tour d'Argent : bâtiment résidentiel	198
L'Isle-sur-la-Sorgue. Les Bagnoles	199
Lacoste. Vallon de la Chaume	201
Mondragon. Les Ribaudes	201

Mondragon. Gagne Pain	202
Monieux. Bau de l'Aubesier	203
Monieux. Coulet des Roches	204
Orange. Théâtre antique	205
Orange. Hémicycle du forum	206
Orange. Rue Saint-Clément	208
Orange. Avenue Charles de Gaulle	209
Orange. Avenue de Lattre de Tassigny	209
Orange. Avenue des Thermes / Impasse des Giroflées	210
Orange. Les Peyrières	211
Pertuis. La Bastidonne	212
Robion. Domaine Saint-Peyre	213
Sorgues. Mourre de Sève	214
Sorgues. Rue du Château	215
Sorgues. Maison Gavaudan	216
Vaison-la-Romaine. Chemin du Brusquet	217
Vaison-la-Romaine. Chemin de la Bouissane	218
Vaison-la-Romaine. Avenue Saint-Quenin	218
Vaison-la-Romaine. Avenue Jules Ferry : Merci II	218
Venasque. Maison des Tours	222
Prospection inventaire. Arrondissement de Carpentras	223

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES	225
--	------------

Tableau des opérations autorisées	225
Projet collectif de recherche ÉTICALP. « Évolutions, transferts, interculturalités dans l'arc liguro-provençal : matières premières, productions et usages, du Paléolithique supérieur à l'âge du Bronze ancien ». Var, Alpes-Maritimes, Ligurie et Toscane	227
Prospection inventaire. Alpes-Maritimes et Var	229
Projet collectif de recherche. « Autour des Voconces »	232
Projet collectif de recherche. « Topographie de Gaule méridionale »	233
Prospection thématique. « Les mines d'eau en Provence »	233

Liste des abréviations	235
-------------------------------	------------

Liste des auteurs et collaborateurs	237
--	------------

Bibliographie régionale	241
--------------------------------	------------

Organigramme du Service régional de l'Archéologie	250
--	------------

2013 a été, au plan national, une année importante pour le devenir de l'archéologie. Le *Livre Blanc*, publié en mars, rassemble les conclusions de la Commission d'évaluation scientifique, économique et sociale du dispositif d'archéologie préventive installée par la ministre de la culture et de la communication, qui doivent maintenant servir d'assise aux réflexions, notamment dans le cadre de la loi sur les patrimoines.

Pour notre région, je me réjouis de voir aboutir dans des délais aussi courts ce riche bilan scientifique. Je sais que nous devons ce volume, mis en forme sous la responsabilité du service régional de l'archéologie de la Direction régionale des affaires culturelles, à la mobilisation de tous les acteurs concernés, et je les en remercie. Il montre toute la richesse du patrimoine archéologique que peut encore receler le sous-sol de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et celui caché sous les crépis des vieilles bâtisses de nos centres anciens. Un patrimoine peu à peu révélé, et que le public a le plaisir de pouvoir admirer désormais au travers des deux belles réalisations muséographiques inaugurées à l'occasion de Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture : le musée d'histoire de Marseille et l'extension du musée de l'Arles antique.

Les notices rassemblées ici sont une belle illustration des apports, nouveaux et essentiels, de l'archéologie à notre compréhension de l'histoire des hommes en Provence et dans les Alpes du Sud, mais aussi de leur environnement. Ces textes sont les premiers résumés des travaux de terrain (prospections et fouilles) exécutés après

l'autorisation de l'État dans les domaines de l'archéologie préventive et programmée. Ils sont le reflet d'une communauté scientifique régionale toujours très dynamique, forte de sa complémentarité institutionnelle et structurelle et de sa parfaite connaissance du territoire.

L'édition de ce volume est aussi pour moi l'occasion d'adresser, au nom de l'État, à l'ensemble des acteurs régionaux concernés, souvent passionnés, ma gratitude pour cet engagement au service de la science. Je mesure l'importance du temps passé par les chercheurs pour l'exploitation scientifique des résultats, à partir d'études minutieuses nécessitant des compétences scientifiques pointues.

Je tiens aussi à saluer le travail considérable et de haute qualité des experts de la commission interrégionale de la recherche archéologique sud-est (CIRA). Cette expertise est essentielle à la fois pour la gestion patrimoniale des dossiers au sein des services de l'État, mais également pour la communauté archéologique qui œuvre à terre et sous les eaux.

Je forme le vœu que 2014 soit une année riche en découvertes, et que les nouvelles dispositions législatives et réglementaires permettent une consolidation du dispositif de la recherche, notamment autour du pôle public de l'archéologie.

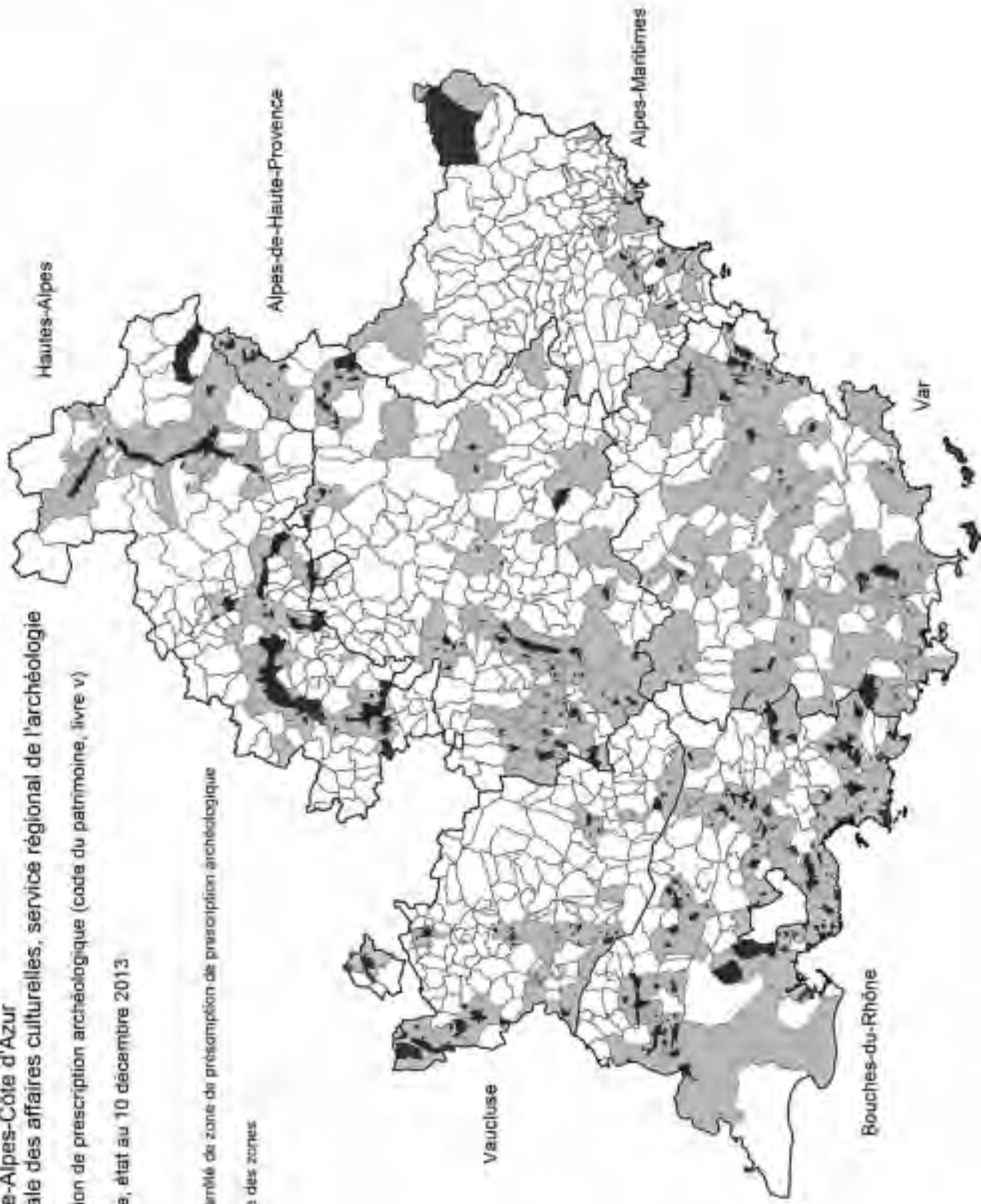
Michel CADOT
Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Direction régionale des affaires culturelles, service régional de l'archéologie

Zone de présomption de prescription archéologique (coda du patrimoine, livre v)
Dispositif régional

Source : Patriarche, état au 10 décembre 2013

- commune avec arrêté de zone de présomption de prescription archéologique
- emprise effective des zones



Placée en Provence sous le sceau de Marseille - Provence, capitale européenne de la Culture, l'année 2013 a été pour la recherche archéologique, malgré un contexte économique difficile, riche et positive.

Parmi les faits marquants, la refondation du musée d'Histoire de la ville de Marseille qui met à présent en lumière les plus grandes découvertes faites depuis l'après Seconde Guerre mondiale, notamment l'extraordinaire série d'épaves antiques ; l'extension du musée de l'Arles antique présentant dans un espace conçu à cet effet, le chaland romain, trésor national, l'une des plus importantes découvertes réalisées ces dernières années dans le Rhône. Sur le plan de la diffusion des connaissances archéologiques, outre les temps forts que sont les journées nationales de l'archéologie, celles du patrimoine, la semaine de la science, de nombreuses autres initiatives peuvent être ici mentionnées : journées de la préhistoire de Quinson (Alpes-de-Haute-Provence), les rencontres d'Antibes, les « journées portes ouvertes » sur les fouilles, des sites internet comme celui consacré à « Vaison dans les musées du monde ».

Sur le terrain, l'investissement des archéologues a été important (cf. le tableau général des opérations autorisées). Ces recherches ont permis de mettre au jour des vestiges tout à fait exceptionnels et inédits pour la région, parmi lesquels on peut citer la sépulture préhistorique de Cuges-les-Pins (Bouches-du-Rhône) ou bien encore l'habitat néolithique de Vernègues (Bouches-du-Rhône). Certains résultats de diagnostics ouvrent aussi de nouvelles perspectives de recherche sur la période contemporaine à l'exemple de Miramas (Bouches-du-Rhône) où, sur l'emprise d'une déviation, ont été mis en évidence les vestiges d'un camp américain pour prisonniers allemands.

Plusieurs publications récentes, notamment dans la collection des *BIAMA*, montrent l'apport des recherches régionales et confirment aussi la place que représente, au sein de la communauté archéologique, ce tissu de publications scientifiques régionales et interrégionales à comité de lecture pour la diffusion des connaissances. Tous ces résultats sont à mettre au crédit des divers intervenants professionnels : Inrap, services de collectivités territoriales, opérateurs privés agréés.

Dans le domaine de l'archéologie programmée, à côté de travaux en voie d'achèvement, on constate toujours avec la même satisfaction une action de recherche dynamique et collégiale marquée par la mise en place de projets de recherche collectifs pouvant, à l'exemple du projet Éticalp, avoir une dimension transfrontalière. Des projets collectifs de recherche qui offrent aussi l'opportunité d'ouvrir à nouveau des dossiers scientifiques majeurs comme pour les hypogées de Fontvielle (Bouches-du-Rhône). Il est à noter que ces recherches s'intègrent aux programmations des unités mixtes de recherche régionales et extra-régionales associant de nombreux doctorants et post-doctorants.

Afin de renforcer la protection du patrimoine archéologique, le service régional de l'archéologie a consolidé le dispositif des « zonages archéologiques » en procédant à la révision de quelques-uns d'entre eux et à la création de nouveaux zonages, notamment dans les départements alpins.

Au total, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose de 272 arrêtés de zones de présomption de prescriptions archéologiques (ZPPA) couvrant au total 4,56 % du territoire régional. Pour en faciliter l'accès au plus grand nombre, tous les arrêtés de zones de présomption de prescriptions archéologiques sont consultables sur le site internet de la DRAC PACA.

Le caractère collégial et interministériel de l'archéologie régionale est marqué à la fois par la tenue de nombreuses rencontres scientifiques (séminaires, tables rondes, colloques) mais aussi par l'installation d'outils de recherche communs. Après la création d'une ostéothèque sur la base d'un partenariat (MCC/DRAC-SRA/UMR 6578), nous avons décidé cette année la création d'une dendrothèque régionale installée au dépôt archéologique d'Aix-en-Provence / Les Milles. Son fonctionnement est encadré par un conseil scientifique. Elle est le résultat d'un partenariat entre le MCC (DRAC-SRA) et le CNRS (Centre Camille Jullian).

Dans cette évocation rapide du bilan de l'année 2013, on ne saurait omettre de citer le travail important accompli par les experts de la commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) sud-est. Au cours de

cette année, ceux-ci ont examiné 271 dossiers dont un peu plus de la moitié concerne directement la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sur ce total, 64 % relèvent de l'archéologie programmée soulignant une fois encore sa place privilégiée dans le paysage de l'archéologie régionale et nationale.

Enfin, au cours de cette année a été maintenue une action de partenariat et de coopération scientifique internationale avec l'Italie et les pays du Maghreb (Tunisie, Algérie). Parmi les actions réalisées : la tenue à Nice d'un colloque international sur les fortifications médiévales et modernes, la parution des actes du colloque de Tende « Archéologie du passage », l'encadrement de chercheurs algériens en thèse, l'accueil d'étudiants stagiaires de l'université de Tunis sur le chantier de Martigues (Ponteau, Bouches-du-Rhône) et de professionnels lybiens à l'occasion d'un séminaire sur la conservation du patrimoine archéologique organisé par le MuCEM et l'Institut National du Patrimoine.

Je voudrais en terminant saluer la mémoire de monsieur Max Escalon de Fonton auquel la préhistoire régionale doit tant d'avancées scientifiques.

L'année qui s'ouvre sera une fois encore, à bien des égards, décisive pour l'archéologie nationale. Il nous faut espérer des effets positifs d'une nouvelle loi dite des patrimoines, notamment pour la conservation des vestiges archéologiques à terre et sous les eaux. Espérer que des dispositions administratives complémentaires puissent également renforcer la synergie entre les acteurs de l'archéologie préventive au travers de cette notion de « pôle public de l'archéologie ». Régionalement, si les dotations financières les rendent possibles, nous poursuivrons l'action de conservation des vestiges mobiliers (équipement et restructuration des dépôts archéologiques) et les initiatives en faveur de la diffusion des résultats auprès d'un large public.

C'est sans nul doute en maintenant en parallèle ces deux objectifs que l'archéologie conservera, grâce à l'implication de tous ses acteurs, sa haute qualité scientifique. C'est aussi sur cette logique qu'elle conservera sa parfaite légitimité et la reconnaissance de son utilité au sein de notre société.

Xavier DELESTRE
Conservateur général du patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie

Résultats significatifs

2 0 1 3

Les fouilles programmées successives du **Grand Abri aux Puces d'Entrechaux** (Vaucluse) ont livré vingt-six espèces de grands mammifères, dont deux nouvelles en 2013, faisant de ces faunes exceptionnellement bien préservées l'ensemble pléistocène le plus complet actuellement reconnu dans le sud-est de la France. La vaste séquence de cet abri constitue un important référentiel de la diversité biologique et culturelle des sociétés du dernier interglaciaire.

À **Comps-sur-Artuby** (Var), aux **Prés de Laure**, dans la vallée du Jabron, une première campagne de sondages menée après une prospection thématique inaugure l'étude d'un important gisement de plein air attribuable au Gravettien récent ou à l'Épigravettien ancien. Dans les Bouches-du-Rhône, à **Cuges-les-Pins**, la fouille préventive menée sur les terrains de la future **ZAC des Vigneaux**, au cœur du poljé de Cuges, a permis notamment l'étude de la seule sépulture de plein air datée de l'Épigravettien découverte en France à ce jour et qui se caractérise, entre autres, par l'abondance et la diversité du mobilier accompagnant le défunt. La fouille a aussi mis en évidence une ou plusieurs occupations assignées au Néolithique moyen, dont témoignent plusieurs concentrations de structures en creux à fonctions diverses. On y relève en particulier les vestiges d'un enclos palissadé d'une quarantaine de mètres de diamètre ceinturant une série de fosses et trous de poteaux pouvant correspondre à des édifices sur poteaux porteurs.

À **Vernègues**, dans la plaine de **Cazan**, une fouille préventive a révélé, sur 1 ha environ, une occupation du Néolithique moyen chasséen. L'organisation de l'espace par secteurs spécialisés dévolus à différentes activités (habitat, structures de chauffe, zones de stockage), la présence de plusieurs sépultures, la richesse du mobilier (céramique, silex, obsidienne, alène en cuivre), enfin et surtout l'existence avérée de plusieurs bâtiments de forme allongée et d'assez grandes dimensions, qui constitue une première dans la région pour la période concernée, font de ce site une découverte exceptionnelle. Et pour sa première année d'engagement, le projet collectif de recherche sur les **hypogées de Fontvieille** réactualise de façon déjà significative notre connaissance de ces monuments remarquables très peu étudiés depuis le XIX^e s.

À **Oraison** (Alpes-de-Haute-Provence), dans un secteur de la vallée de la Durance où la Protohistoire reste encore mal documentée, la fouille de l'habitat de la **Grande Bastide** a révélé de nombreuses structures domestiques

de l'âge du Fer et du Néolithique. Un fragment de stèle à chevrons attribuable à cette dernière période a également été découvert alors que les contextes archéologiques sont très rares pour ce type de vestige.

Au **quartier Subreville à Aix-en-Provence** (Bouches-du-Rhône), les fouilles préventives ont révélé sur un peu plus de 1 ha les traces d'un habitat des années 550-400 av. J.-C. dont on peine à saisir l'organisation. Parmi ces vestiges, ont été mis au jour les restes d'un tumulus de pierres très dégradé par les travaux agricoles romains. Les relations entre cette sépulture et l'habitat n'ont pu être clairement établies.

Toujours dans les Bouches-du-Rhône, à **Gémenos**, deux fouilles préventives enrichissent l'important dossier antique local : la première, **chemin de la République**, a mis en évidence une partie d'un ensemble artisanal daté du dernier tiers du I^{er} s. apr. J.-C. et du II^e s. apr. J.-C. ; la seconde, à **Saint-Jean de Garguier**, a livré une partie d'un important complexe bâti bordé au nord par une voie, marquant probablement la limite orientale du *Locus Gargarius*. Ce complexe comprend une série d'espaces à vocation artisanale et un petit ensemble thermal. Au sud et à l'est se développe une zone de nécropole. D'autre part, à **Marseille**, les vestiges d'un établissement rural du I^{er} s. apr. J.-C. ont été étudiés dans le cadre d'une fouille préventive immédiatement à **l'est du stade Vélodrome**, dans un secteur jusque-là extrêmement peu investi par l'archéologie. Enfin, à **Arles**, à la **Verrerie**, trente ans après la réalisation des fouilles ayant révélé les riches *domus* d'un quartier urbain antique, la vérification de la documentation de terrain et le "redégagement" des vestiges avant remblaiement ont permis de mieux comprendre l'organisation et la chronologie des différentes pièces constituant cet ensemble. De plus, une mosaïque, entraperçue en 1984, a été complètement dégagée et déposée, permettant ainsi d'étudier l'intégralité du décor d'une pièce de la fin du II^e s. ou du début du III^e s. abandonnée après un incendie. L'étude des coupes des tranchées de récupération de matériaux de l'Antiquité tardive a révélé un état urbain des années 70-20 av. J.-C. ignoré jusqu'alors. Deux pièces notamment ont été identifiées dans les coupes. Elles sont dotées de sols en béton et d'enduits peints conservés sur 1 m de hauteur.

Dans le Var, un atelier de potier antique répertorié depuis 1954 au **Collet Long à La Crau** a fait l'objet d'une opération de sauvetage programmé avant la réalisation de travaux agricoles. L'atelier comportait sept bassins répartis en deux groupes, un vaste bâtiment rectangulaire et un four plusieurs fois remanié. L'activité, datée

entre le dernier quart ou la fin du I^{er} s. et le courant du II^e s., était uniquement orientée vers la production d'amphores G4. La fouille préventive du **Projet de centralité à La Farlède** a permis d'étudier, sur une superficie de 6 000 m², les vestiges très arasés de la partie agricole d'une *villa* occupée aux I^{er}-II^e s. apr. J.-C., dont un chai à *dolia*. L'établissement disposait d'un ensemble thermal constitué de trois pièces chauffées par hypocauste dont le système d'alimentation et d'évacuation des eaux a été bien identifié. Le site est ponctuellement réoccupé à l'Antiquité tardive. À **Fréjus**, la fouille préventive menée sur 2 000 m² sur l'**îlot Camelin** a suivi l'évolution d'un quartier de la ville antique. Un premier ensemble de rues et de maisons de la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C., orienté sur le réseau A de la ville, paraît correspondre aux implantations urbaines à l'origine de *Forum Julii*. Des travaux de nivellement aménagent ensuite le terrain en terrasses où prend place un vaste îlot bordé à l'est et à l'ouest par deux rues longées de portiques. Après un incendie survenu avant la fin du I^{er} s. apr. J.-C., le quartier est reconstruit : aux sols en terre des premières périodes d'occupation succèdent alors des sols en *opus signinum* dont certains décorés de *crustae* de marbre. À partir du III^e s. le quartier commence à être désaffecté. Une autre fouille préventive a eu lieu dans le quartier de **Galliéni-Valescure**, à l'est de la ville antique, dans des terrains mitoyens de ceux où un vaste bâtiment, interprété comme un *horreum*, avait été découvert en 2008. L'angle nord-est de cet édifice, qui mesurait au moins 60 m de long, a été dégagé. Le site se trouve en milieu humide, dans la plaine d'inondation du fleuve Valescure et non loin de la mer ; une étude paléoenvironnementale a été mise en place. Enfin, un diagnostic réalisé à l'angle sud-est de la ville antique, **impasse Turcan**, a révélé un îlot d'habitations ainsi qu'une voie cardine orientés sur le réseau B de la ville.

Toujours dans le Var, suite à deux diagnostics réalisés en 2012, a été étudiée au **Castellet**, site du **Galantin**, l'évolution d'un petit habitat rural du Haut-Empire à l'Antiquité tardive. À un premier bâtiment très arasé succède au II^e s. un établissement plus vaste, organisé en terrasses, dont l'espace ouvert était orné d'un bassin. Vers la première moitié du III^e s., s'installe un atelier de forge. Après sa désaffectation au IV^e s., le site, abandonné, est occupé de manière sporadique aux V^e et VI^e s. À **La Garde**, la *villa* antique de la **Grande Chaberte** a été explorée sur 2,8 ha dans le cadre d'une fouille préventive. Ce vaste ensemble est constitué de bâtiments agricoles édifiés dans la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. et occupés jusqu'au VI^e s., d'une voie d'accès bordée d'une nécropole et d'un moulin hydraulique. La *pars rustica*, dégagée sur 3 500 m², à la production à la fois viticole et oléicole, était dotée de bâtiments organisés autour d'une cour, d'un grand bassin, d'un grand chai et de plusieurs cuves.

Sur le site de la **Cassine à Peyruis** (Alpes-de-Haute-Provence), l'attribution de structurations au haut Moyen Âge revêt un grand intérêt relatif à la rareté des vestiges d'habitat rural de cette période dans la région.

Dans les Bouches-du-Rhône, à **Fos-sur-Mer**, préalablement aux travaux de restauration de la **chapelle Notre-Dame de la Mer**, une fouille préventive a été mise en place. La chapelle romane a fait l'objet d'une étude de bâti ;

l'aire cimétériale associée a été en grande partie fouillée : 516 sépultures ont été étudiées. Les plus anciennes, rupestres, sont datées du haut Moyen Âge ; leur succèdent des tombes en coffres de pierre, avec réductions et ossuaires, puis des inhumations en pleine terre pour la période moderne. En rive droite d'**Arles**, à **Saint-Genest**, un diagnostic a livré des informations décisives sur l'église du même nom, dont l'abside était entourée d'un déambulatoire annulaire, et l'extension de la nécropole tardo-antique qui, parfaitement conservée, a été préservée en l'état.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, à **Allemagne-en-Provence**, la première année de fouille du **castrum de Notre-Dame** a mis en évidence plusieurs niveaux d'occupations structurés successifs depuis au moins le X^e s., selon des modalités probablement identiques à celles des sites voisins de la Moutte et du Castellet. Ce point conforte l'intérêt des études sur l'émergence du phénomène castral en Provence et, plus localement, sur le développement de ces processus à l'échelle d'un terroir correspondant à l'actuelle commune.

L'étude archéologique du bâti de l'**hôtel Ferrier à Riez**, qui s'était accidentellement et partiellement effondré en 2012, correspond à une opération rarissime de suivi de déconstruction d'une demeure médiévale et moderne classée au titre des Monuments historiques. Dans les Bouches-du-Rhône, parmi les opérations les plus remarquables de la ville d'**Aix-en-Provence**, le suivi archéologique des travaux de restauration de l'**église de la Madeleine** révèle l'état primitif du XIII^e s. Très largement dénaturé par les travaux de la fin du XVII^e s., cet édifice, non voûté, échappait jusqu'alors à la perception des historiens. En centre-ville, des éléments fondamentaux de la topographie urbaine médiévale ont été apportés par l'exploration approfondie des caves ou le suivi de travaux de voirie. Sur la commune d'**Arles**, l'achèvement de la surveillance des travaux de restauration du **cloître de la cathédrale Saint-Trophime** et de la réhabilitation de l'**hôtel du Cloître** qui lui est attenant ont permis de préciser la chronologie des campagnes de construction ainsi que quelques éléments de la topographie des bâtiments canoniaux édifiés au sud.

Enfin à **Marseille**, l'année 2013 est marquée par une archéologie des temps récents de pratique relativement récente elle aussi qui, à travers de fructueux croisements entre les archives historiques et une documentation archéologique originale, permet d'aborder l'histoire urbaine, économique, sociale et démographique de la ville avec de nouvelles problématiques. L'aménagement du **futur terminus de la ligne 2 du métro** est ainsi le fait générateur d'une fouille préventive de longue haleine (une campagne en 2013 et une autre en 2014) portant sur un cimetière ayant fonctionné de la fin de l'époque moderne (1784) au tout début du XX^e s. (les « **Petites Crottes** »). Dans un autre registre mais suivant la même visée, une autre fouille préventive, **rue Sainte**, a permis l'étude des substructures encore très bien conservées d'une savonnerie en activité sensiblement durant la même période, vestige d'un passé industriel hautement symbolique pour Marseille.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau général des opérations autorisées

2 0 1 3

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Inter-départemental	TOTAL
Sondage (SD)		6	2	1	4	6		19
Fouille préventive (SP)	1	1	3	21	9	2		37
Fouille préventive d'urgence (SU)	3			11	5			19
Opération préventive de diagnostic (OPD)	10	24	10	83	46	26		199
Fouille programmée (FP)	2	2	5	5	2	6		22
Prospection diachronique (PRD)			2	3	7	4	1	17
Prospection thématique (PRT)		2	2	3	2		1	10
Prospection avec détecteur de métaux (PRM)	1			6		1		8
Prospection avec matériel spécialisé (PMS)								
Relevé d'art rupestre (RAR)			1					1
Projet collectif de recherche (PCR)			4	3		2	3	12
Programme d'analyses (PAN)		1	1	1				3
Étude documentaire (DOC)						3		3
TOTAL	17	36	30	137	75	50	5	350

